
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 4 juillet 2012 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Jean-Yves Hinse, en remplacement du Directeur général
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 1097

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE12 1098

Il est

RÉSOLU :

de mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour assurer la tenue d'activités d'interaction avec le public visant à dresser un état de la situation du secteur sud-est du quartier Notre-Dame-de-Grâce (secteur Saint-Raymond et abords du futur CUSM), à identifier les enjeux relatifs à sa mise en valeur éventuelle ainsi qu'à définir les principes d'une vision d'aménagement urbain, dans le cadre de la préparation d'un programme particulier d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1124439002

CE12 1099

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services d'une équipe de professionnels en architecture, architecture du paysage et en ingénierie (mécanique, électricité, structure, et génie civil), dans le cadre de la construction du nouvel écocentre Sud-Ouest et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1125892001

CE12 1100

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le réaménagement de sentiers et d'accès au parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1114956021

CE12 1101

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ne pas donner suite à l'appel d'offres public 6317, CE11 1339, pour l'installation de clôtures au parc La Fontaine;
- 2- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux d'installation de clôtures et de réfection d'espaces gazonnés au parc La Fontaine.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1124956007

CE12 1102

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation de la réfection de la toiture et divers travaux à la caserne de pompiers no 8 située au 11371, rue Notre-Dame Est dans la Ville de Montréal-Est.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1121035006

CE12 1103

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'exécution de travaux d'accessibilité universelle à la piscine intérieure Sophie-Barat située au 10851, avenue Saint-Charles dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1120652003

CE12 1104

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public afin de conclure une entente cadre pour l'acquisition de 200 ordinateurs mobiles et de leurs accessoires de transport.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1125838001

CE12 1105

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour octroyer trois (3) contrats de services professionnels pour effectuer des travaux de sondages (forages et tranchées) et de carottages pour différents projets de construction, de réhabilitation ou de réfection d'infrastructures routières qui seront réalisés par les services corporatifs ou les arrondissements et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1123855009

CE12 1106

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 70 723,42 \$, taxes incluses, pour la fourniture de consoles d'éclairage dans le cadre du projet de réaménagement géométrique du carrefour Henri-Bourassa / Pie IX, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire Industries Précision Plus, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de consoles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 70 723,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 227203;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1120266043

CE12 1107

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 365 434,27 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction d'une conduite d'eau secondaire dans l'avenue d'Orléans, de la rue Notre-Dame à la rue Ste-Catherine, dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Entreprises Canbec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 313 434,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 233101;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1120266041

CE12 1108

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 323 940,21 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection d'enveloppe du bâtiment 0783 au complexe de l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Groupe Atwill-Morin, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 308 514,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5539;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1120417005

CE12 1109

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 408 391,20 \$, taxes incluses, pour le remplacement des portes et des fenêtres de l'aréna Michel-Normandin, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 391 374,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5568;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1113482006

CE12 1110

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 298 980,99 \$, taxes incluses, pour réaliser des travaux d'agrandissement de la salle des serveurs du complexe de l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Groupe C & G Beaulieu inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 286 523,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5580;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1120417006

CE12 1111

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 92 359,87 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de conteneurs à des fins d'entreposage au parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire conforme Conterm inc. le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 90 359,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 6345;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1124956010

CE12 1112

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 58 500 \$, taxes incluses, pour couvrir les honoraires professionnels reliés à la production de plans et devis complets et achever la surveillance des travaux dans le cadre du programme de protection de bâtiments industriels et corporatifs;
- 2- d'approuver un projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Héloïse Thibodeau et Cima + S.E.N.C. (CE11 0581), majorant ainsi le montant total du contrat de 441 044,12 \$ à 499 544,12 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1121029007

CE12 1113

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Lupien Matteau inc., atelier de design intégré, seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation du projet de renouvellement de l'exposition permanente du Centre d'histoire de Montréal, pour une somme maximale de 458 186,02 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11937, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1123673001

CE12 1114

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 107 097,89 \$, taxes incluses, pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance du chantier dans le cadre de la mise aux normes du réseau de rétention des eaux pluviales pour le Centre de récupération des matériaux recyclables situé au 2240 rue Michel-Jurdant, dans le Complexe environnemental de Saint-Michel(CESM), comprenant tous les frais incidents le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Génius conseil inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 90 560,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 12-12056 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1125891003

CE12 1115

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel CIMA+ S.E.N.C., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'une étude de mise en valeur de la partie sud-est du quartier Notre-Dame-de-Grâce, dans le cadre de la préparation d'un programme particulier d'urbanisme, pour une somme maximale de 86 588,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 12-12044 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1124439005

CE12 1116

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel CIMA+ S.E.N.C., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la surveillance des travaux de reconstruction d'un égout unitaire et la construction d'un réseau d'eau secondaire dans la rue Saint-Joseph, de la rue Sainte-Anne au boulevard Saint-Jean-Baptiste, ainsi que la construction d'un égout unitaire et la reconstruction d'un réseau d'eau secondaire dans la rue Bellerive, de la rue Sainte-Anne au boulevard Saint-Jean-Baptiste, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour une somme maximale de 51 537,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation no 12-12147 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1124820003

CE12 1117

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 2 551 764 \$, taxes incluses, pour assurer la poursuite du projet de mise aux normes des usines de production d'eau potable Atwater, DesBaillets et Pierrefonds;
- 2- d'approuver un projet d'addenda no.1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville et Dessau inc. (CG10 0252), majorant ainsi le montant total du contrat de 8 442 079,28 \$ à 10 993 843,28 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1120923002

CE12 1118

ATTENDU que la Ville et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301 visent à établir un partenariat concernant les campagnes de charité en milieu de travail;

ATTENDU que les parties acceptent de travailler à un objectif commun qui est : « de recueillir le plus d'argent possible et diminuer les coûts de sollicitation afin que les gens qui ont besoin d'aide bénéficient davantage de la générosité des donateurs »;

ATTENDU que la Ville et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301 s'entendent pour soutenir de façon prioritaire Centraide, organisme hautement reconnu, indépendant et efficace qui redistribue l'argent recueilli à des centaines d'organismes en fonction des besoins réels de la communauté et en particulier en fonction des besoins les plus pressants;

ATTENDU que la Ville reconnaît la préoccupation fondamentale du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301 de soutenir par le biais de la Fondation Jacques-Forest, les activités caritatives dudit organisme.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'entériner le renouvellement de l'entente de partenariat relative aux campagnes de financement en milieu de travail entre la Ville de Montréal, la Fondation Jacques-Forest, Centraide du Grand Montréal et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301;
- 2- d'autoriser M. Guy Hébert, directeur général, à signer ladite entente de partenariat pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1126003001

CE12 1119

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la signature de la lettre d'engagement de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) dans le cadre d'un projet d'installation d'une conduite d'aqueduc par technique de forage dirigé sous l'autoroute 20, à la hauteur de la 48e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine;
- 2- d'autoriser la directrice de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau du Service de l'eau, à signer ladite lettre au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1123228004

CE12 1120

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'abroger la résolution CE11 0971 adoptée le 22 juin 2011 par le comité exécutif;
- 2- de fermer et retirer du registre du domaine public le lot 1 173 861 du cadastre du Québec, situé dans l'arrondissement de Montréal-Nord, ayant front sur le côté nord du boulevard Henri-Bourassa Est, entre les rues de Bruxelles et le boulevard St-Vital;
- 3- de créer une servitude réelle et perpétuelle de non-construction en faveur de la Ville sur l'ensemble du lot à être vendu;
- 4- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville vend à Construction Nardolillo inc. le lot 1 173 861 du cadastre du Québec, pour la somme de 18 000 \$ plus les taxes applicables;

le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

- 5- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1124435005

CE12 1121

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 461 788 \$ à la Fondation OSMO pour la restauration et la rénovation de la Maison Notman et de l'ancien hôpital Saint Margaret;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier. L'approbation de cette contribution financière est conditionnelle à l'obtention d'une dérogation du gouvernement du Québec (MAMROT) permettant au projet de recevoir de l'aide financière de la part d'autres organismes ou ministères du gouvernement du Québec;

- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels au montant de 461 788 \$;
- 4- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1105174001

CE12 1122

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 62 500 \$ à Festival mode et design Montréal, dans le cadre de l'entente de la stratégie de développement Imaginer-Réaliser Montréal 2025 avec le gouvernement du Québec, pour la promotion de la 12^e édition du Festival mode et design Montréal qui se tiendra au centre-ville de Montréal, sur l'avenue McGill College du 1^{er} au 4 août 2012;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1123931002

CE12 1123

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 80 481 \$, aux cinq organismes culturels ci-après désignés, pour la réalisation d'études et de collectes de fonds reliées à des projets d'équipements culturels, au montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Études	
Imago Théâtre Inc.	17 316 \$
L'Illusion, Théâtre de Marionnettes	5 000 \$
Le Groupe de la Veillée	17 515 \$
 L'École supérieure de ballet du Québec	 15 650 \$
Collecte de fonds	
Groupe Le Vivier	25 000 \$

- 2- d'approuver les cinq projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1120007001

CE12 1124

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 36 205 \$ aux trois organismes ci-après désignés, pour l'année 2012, au montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Ville – MESS (2009 – 2012);

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Action Jeunesse de l'Ouest-de-Île (AJOI)	Travailleur de milieu / de rue DDO	18 000 \$
Association de la Communauté Noire de l'Ouest de l'Île	Camp d'été : Comblé le fossé	10 000 \$
Centre Famille & Ressource A.D.D.	Outils pour succès	8 205 \$

- 2- d'approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1125066003

CE12 1125

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 25 000 \$ à L'Heure des enfants / Children's Hour afin de réaliser le projet « Parce que l'heure est venue de célébrer en GRAND les réussites de nos enfants! », pour l'année 2012;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1121535006

CE12 1126

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 200 000 \$ à Intégration Jeunesse du Québec inc. dont 100 000 \$ pour le projet « Camps pédagogiques, volet sauveteurs de piscine » et 100 000 \$ pour le projet « Programme de valorisation Jeunesse » dans le cadre de l'Entente MESS - Ville de Montréal, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour l'année 2012;

- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1121643005

CE12 1127

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 100 000 \$ à Automobile Club de l'île Notre-Dame pour supporter l'organisation de la 22^e manche de la série Nationwide de NASCAR, le NAPA Pièces d'auto 200 présenté par Dodge, les 16, 17 et 18 août 2012;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépenses à la Direction générale équivalent aux revenus additionnels de 100 000 \$;
- 4- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1125848002

CE12 1128

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant 177 500 \$ aux cinq organismes ci-après désignés, pour l'année 2012, aux montants indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets dans le cadre du Plan d'action sur l'accessibilité universelle :

ORGANISME	PROJET	MONTANT
AlterGo	Des pratiques inclusives en communication, culture et événements	49 500 \$
Formation AlterGo	La formation au service du changement	10 000 \$
CRADI	Pour des communications et des services municipaux accessibles aux personnes qui ont des difficultés de lecture ou des limitations intellectuelles	44 000 \$
Ex Aequo	Soutien au Comité des partenaires du milieu associatif Participation du milieu associatif au Comité de suivi du programme dédié à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux Déneigement et arrondissements Accessibilité universelle des places publiques, rues piétonnes et contre-terrasses	48 500 \$

Société Logique Inc. Identification des problématiques d'accessibilité universelle de bâtiments municipaux ouverts au public 25 500 \$
Inclusion de l'accessibilité universelle au Plan de développement de Montréal

- 2- d'approuver les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1121643006

CE12 1129

Le conseiller Claude Trudel déclare son intérêt et quitte la séance afin de s'abstenir de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'octroyer une contribution financière non récurrente de 25 000 \$ à Terres en vues pour procéder à la mise à jour et au développement d'une étude de faisabilité et de programmation en vue d'établir un lieu communautaire, culturel et artistique autochtone à Montréal en vue des célébrations de 2017;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1120072001

CE12 1130

Il est

RÉSOLU :

- 1- de retenir les services du cabinet McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l. pour offrir l'assistance judiciaire aux élus de la Ville de Montréal qui y auront droit dans le cadre des travaux de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1121052001

CE12 1131

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du gouvernement du Québec et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière à la Ville au montant de 175 M \$, en vue de permettre la réalisation de projets s'inscrivant dans la stratégie de développement *Imaginer - Réaliser Montréal 2025*;
- 2- d'autoriser le maire à signer le présent protocole pour et au nom de la Ville;
- 3- de mandater le Service des finances pour gérer ce programme.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1124784009

CE12 1132

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la Procédure d'acquisition d'œuvre d'art public par donation à la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1121604001

CE12 1133

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter, sous réserve de l'adoption par le conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) », les effets découlant de l'entrée en vigueur de ce règlement, le tout conformément aux dispositions de l'article 116 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c. E-20.001).

Adopté à l'unanimité.

30.002 1124602002

CE12 1134

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la permission de voirie par laquelle le ministère des Transports du Québec accorde à la Ville de Montréal le privilège de construire un égout de 375 mm dans l'emprise de l'échangeur Turcot afin de raccorder le futur Hôpital Shriners au réseau d'égout combiné de la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser la directrice de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau du Service de l'eau, à signer la permission de voirie no 6.02.03-A-12-0015 au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1123228003

CE12 1135

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports portant sur l'examen public du projet des Quartiers culturels.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1122714005

CE12 1136

Il est

RÉSOLU :

de mandater la Direction des transports afin :

- 1- d'entreprendre des démarches auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), du ministère des Transports du Québec et de la Table québécoise en sécurité routière (TQSR) afin de s'assurer que des dispositions visant un encadrement plus sécuritaire de la pratique du patin à roues alignées soient déjà à l'étude ou, mieux encore, pris en compte lors d'éventuelles modifications à apporter au Code de la sécurité routière (CSR);
- 2- de faire les représentations auprès de Transports Canada pour modifier le Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles (C.R.C., chapitre 1038) afin de permettre de distinguer la « bicyclette à assistance électrique » du « vélo électrique de type scooter » (voir R-1), de telle sorte que ce dernier ne soit plus assimilé à une bicyclette à assistance électrique;
- 3- de faire les représentations auprès du ministère des Transports du Québec et de la Société d'assurance automobile du Québec en vue de modifier le *Code de la sécurité routière* en conséquence (L.R.Q., chapitre C-24.2);
- 4- d'évaluer, avec la collaboration du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, la situation et proposer les amendements requis en vue d'harmoniser les règles de circulation applicables sur l'ensemble du réseau des pistes cyclables de l'Île de Montréal, et ce, en partenariat avec les différentes instances ayant des voies cyclables sous leur responsabilité (Parcs Canada, Société des Ponts Jacques-Cartier et Champlain, la Société des ponts fédéraux, etc.);

- 5- d'examiner le potentiel d'utilisation des données recueillies par le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et Urgences Santé pour permettre de dresser un diagnostic plus complet des collisions impliquant les cyclistes et les piétons, notamment lorsqu'aucun véhicule motorisé n'a été impliqué;
- 6- d'explorer d'autres méthodes pour recueillir les données sur les conflits entre les divers groupes d'usagers;
- 7- de réaliser un portrait des collisions impliquant des cyclistes en vue d'identifier et d'apporter les correctifs nécessaires et de leur assurer des déplacements sécuritaires sur le réseau cyclable montréalais;
- 8- de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur le transport et les travaux publics sur le partage du réseau cyclable montréalais.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1123430005

CE12 1137

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder une deuxième série de soutiens financiers totalisant 206 658 \$, pour l'année 2012, aux organismes à but non lucratif (OBNL) ci-après, ayant déposé une demande admissible dans le cadre de la mesure d'aide financière aux OBNL locataires dans des immeubles non résidentiels imposables, œuvrant dans les domaines de l'art et de la culture, du développement social et communautaire ou du sport et des loisirs, au montant indiqué en regard de chaque demande, tel que spécifié au tableau ci-dessous;

Ahuntsic-Cartierville

COMMUNICATION-JEUNESSE	1 539 \$
LA TROUPE DE THÉÂTRE DE SHAKESPEARE DE MONTRÉAL	1 001 \$
ECO-QUARTIER CARTIERVILLE / VILLE EN VERT (2331, rue Fleury Est)	705 \$
ÉCO-QUARTIER CARTIERVILLE / VILLE EN VERT (10416, rue Lajeunesse)	1 502 \$
ÉCO-QUARTIER CARTIERVILLE / VILLE EN VERT (5090, rue de Salaberry, bureau 102)	752 \$
LA MAISON DES PARENTS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE	1 233 \$
LES SERVICES D'AIDE REMUE-MÉNAGE	1 621 \$

Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

CENTRE DE RÉADAPTATION FOSTER	3 123 \$
COMITÉ CANADIEN DES RÉFUGIÉS DE LA MER	919 \$
DÉPÔT ALIMENTAIRE NDG	1 737 \$
L'ORGANISATION DE LA JEUNESSE CHABAD LOUBAVITCH	3 010 \$
SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE MONTRÉAL INC./ALZHEIMER SOCIETY OF MONTREAL INC.	2 264 \$
BOOMERANG PAR LE SPORT	959 \$
MONTRÉAL WADO RYU KARATE ASSOCIATION	1 209 \$

Lachine

DANSE COUNTRY HONKY TONK	2 152 \$
--------------------------	----------

LaSalle

CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL INC.	2 019 \$
DESTINATION TRAVAIL DU SUD-OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL INC.	1 639 \$
GROUPE DES AIDANTS DE LASALLE	573 \$

Le Plateau-Mont-Royal

"OCCURRENCE" ESPACE D'ART ET D'ESSAI CONTEMPORAINS	1 860 \$
ARTICULE	1 196 \$
CENTRE DE CÉRAMIQUE-POTERIE BONSECOURS INC.	1 112 \$
CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES ARTS DE LA SCÈNE DE MONTRÉAL	1 517 \$
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ LE CABARET DU MILE END	3 811 \$
DIAGRAMME GESTION CULTURELLE INC.	1 762 \$
DULCINEE LANGFELDER ET CIE	1 694 \$
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM POUR ENFANTS DE MONTRÉAL	379 \$
GALERIE & ATELIER LA CENTRALE ÉLECTRIQUE/POWERHOUSE GALLERY & STUDIO	2 486 \$
GALERIE FOKUS	452 \$
GEORDIE PRODUCTIONS INC.	2 280 \$
GROUPE INTERVENTION VIDÉO DE MONTRÉAL INC.	1 443 \$
IMAGO THÉÂTRE, INC.	1 694 \$
LE GROUPE ENFIN L'HIVER	765 \$
PIKNIC ELECTRONIK	1 358 \$
PLAYWRIGHTS' WORKSHOP (MONTREAL) INC.	1 506 \$
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DU PLATEAU MONT-ROYAL	292 \$
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (160, rue Saint-Viateur Est, bureau 512)	942 \$
THÉÂTRE YOUTHEATRE INC.	1 411 \$
ATELIER HABITATION MONTRÉAL INC.	1 565 \$
CENTRE DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS DE MONTRÉAL	1 112 \$
CENTRE DES FEMMES DU PLATEAU MONT-ROYAL	1 713 \$
CORPORATION DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ACTION SOLIDARITE GRAND PLATEAU	554 \$
LA FONDATION CANADIENNE RÊVES D'ENFANTS	1 362 \$
LIEU DE RENCONTRES PARENTS ET ENFANTS "LA MAISON BUISSONNIÈRE"	437 \$
PLEIN MILIEU	1 569 \$
REGROUPEMENT DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DU MONTRÉAL METROPOLITAIN RAAMM	3 230 \$
SORIF INC.	1 941 \$

Le Sud-Ouest

ACADEMIE DE RADIO-TÉLÉ	523 \$
CENTRE DE RECHERCHE ET DE DESIGN EN IMPRESSION TEXTILE DE MONTRÉAL	5 000 \$
INSTITUT CULTUREL AVATAQ INC.	1 164 \$
CENTRAMI	925 \$
LA MAISON DU PARTAGE D'YOUVILLE INC.	2 112 \$
SERVICES JURIDIQUES COMMUNAUTAIRES DE POINTE ST-CHARLES ET PETITE BOURGOGNE INC.	1 998 \$

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

ALLIANCE DES CHORALES DU QUEBEC INC.	511 \$
ESPACE GO INC.	625 \$
SOCIÉTÉ DES FÊTES ET FESTIVALS DU QUEBEC - FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS QUEBEC	4 068 \$
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (5498, rue Hochelaga, local 915)	978 \$
ALLIANCE DES REGROUPEMENTS DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTE DU QUEBEC (ARUTAQ)	558 \$
CARREFOUR RELANCE	2 970 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE CONGOLAIS DES AINÉS	240 \$
HABITATIONS L'ESCALIER DE MONTRÉAL	3 511 \$
INFOLOGIS DE L'EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	643 \$
LA MAISON À PETITS PAS	1 308 \$
LE BOULOT VERS ...	5 000 \$
LES ATELIERS D'ANTOINE	3 290 \$
L'ÉTINCELLE DE L'AMITIE INC.	1 302 \$
MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES VACANCES FAMILIALES	349 \$
REPIT PROVIDENCE, MAISON HOCHELAGA-MAISONNEUVE	1 320 \$
REVDEC	796 \$
ASSOCIATION DE TAE-KWON-DO DU QUÉBEC INC	97 \$
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE CANOE-KAYAK DE VITESSE	98 \$
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX	356 \$
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS EN FAUTEUIL ROULANT	572 \$
ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURDS DU QUEBEC	252 \$
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR	971 \$
EGALE ACTION	87 \$
FÉDÉRATION DE BASKETBALL DU QUEBEC	613 \$
FÉDÉRATION DE NATATION DU QUEBEC	502 \$
FÉDÉRATION DE TENNIS DE TABLE DU QUÉBEC INC.	301 \$
FÉDÉRATION DE VOLLEYBALL DU QUÉBEC	598 \$
FÉDÉRATION DE WATER-POLO DU QUÉBEC	100 \$
FÉDÉRATION DES SPORTS A 4 MURS DU QUÉBEC INC.	307 \$
FÉDÉRATION DU BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC INC.	891 \$
FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC	327 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE D'ATHLÉTISME	917 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE NATURISME	117 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR	773 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ACTIVITÉS SUB-AQUATIQUES	406 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES	1 363 \$
JUDO-QUÉBEC INC.	781 \$
LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK	1 113 \$
SERVICE NATIONAL DES SAUVETEURS INC. (SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE/LIFESAVING SOCIETY)	4 694 \$
 Montréal-Nord	
IMPULSION-TRAVAIL	4 535 \$
 Outremont	
LA BRIQUE ET LE FANAL	1 484 \$
 Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	
«L'ART-RIVE» CENTRE DE JOUR DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	1 763 \$
 Rosemont-La-Petite-Patrie	
ATELIER DU GESTE	849 \$
CARREFOUR BLÉ	709 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE CEFEDI	1 512 \$
CENTRE D'ORIENTATION PARALÉGALE ET SOCIALE POUR IMMIGRANTS (C.O.P.S.I.) INC.	509 \$
COMPAGNIE F, ENTREPRENEURSHIP POUR FEMMES	2 596 \$
GRUPE CONSEIL ST-DENIS INC.	3 515 \$
LE GROUPE D'ENTRAIDE MATERNELLE DE LA PETITE PATRIE (G.E.M.)	823 \$
LE SQUARE ROSEMONT	622 \$
SOCIÉTÉ LOGIQUE INC.	2 219 \$
ORGANISATION DE BASEBALL ROSEMONT INC.	354 \$
 Saint-Laurent	
LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC	2 587 \$

Verdun

AMALGAME MONTRÉAL INC.	121 \$
------------------------	--------

Ville-Marie

CAHIERS DE THÉÂTRE JEU INC.	487 \$
CENTRE ÉDUCATIF POUR LE THÉÂTRE A MONTRÉAL	932 \$
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE	1 505 \$
DANIEL LEVEILLÉ NOUVELLE DANSE INC.	209 \$
GUILDE CANADIENNE DES METIERS D'ART	5 000 \$
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AUTEURS DRAMATIQUES (A.Q.A.D.)	712 \$
LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL INC. (2300 - 2280, rue Florian)	5 000 \$
LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL INC. (400, boulevard de Maisonneuve Ouest, suite 800)	5 000 \$
LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL INC. (2400 et 2424, rue Florian)	1 634 \$
L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL APPASSIONATA	259 \$
LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL INC.	5 000 \$
MONTRÉAL DANSE	1 196 \$
ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN DU GRAND MONTRÉAL	1 776 \$
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES PÉRIODIQUES CULTURELS QUÉBÉCOIS (SODEP)	647 \$
DOCTEUR CLOWN	1 333 \$
DYSTROPHIE MUSCULAIRE CANADA	3 359 \$
EDUCALOI	3 174 \$
GROUPE D'ENTRAIDE A L'INTENTION DES PERSONNES SÉROPOSITIVES ET ITINÉRANTES	1 249 \$
PROGRAMME INTERVENTION ET RECHERCHE PSYCAUSES INC. (DIOGENE)	2 427 \$
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE VILLE-MARIE	540 \$
UNION DES TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS DE MONTRÉAL (U.T.A.M.)	1 473 \$

Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

ALLIANCE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR L'ÉGALITÉ DANS LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX AU QUÉBEC	1 993 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE LA LUMIÈRE DU LENDEMAIN	397 \$
COLLECTIF DES FEMMES IMMIGRANTES DU QUÉBEC	2 848 \$
EMPLOI JEUNESSE 16-25 INC.	2 181 \$
GROUPE D'AIDE ET D'INFORMATION SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC.	1 115 \$
JEUNESSE J'ECOUTE	1 795 \$
L'ENJEU : CAP SUR L'EMPLOI INC.	2 116 \$
MON PROJET D'AFFAIRES.COM CENTRE DE FORMATION ET DE COACHING D'AFFAIRES POUR FEMMES	1 544 \$
SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	732 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1138

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une subvention totalisant 58 000 \$ de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement afin de permettre la réalisation de la phase 4 du « Projet de restauration et de valorisation de la biodiversité en milieu urbain » en 2012;
- 2- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser le Service de la culture, du patrimoine, des sports et de la vie communautaire à affecter cette somme à l'octroi de soutien financier;
- 3- d'accorder un soutien financier totalisant 58 000 \$ aux organismes ci-après, pour l'année 2012, au montant indiqué en regard de chacun d'eux :

ORGANISME	MONTANT
Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI)	34 397 \$
GUEPE	23 603 \$
TOTAL	58 000 \$

- 4- d'autoriser le directeur de la Direction des grands parcs et du verdissement et du Bureau du Mont-Royal du Service de la culture, du patrimoine, des sports et de la vie communautaire à signer les conventions établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 5- d'imputer la recette et la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1120504001

CE12 1139

Il est

RÉSOLU :

d'affecter une somme de 1 244 000 \$ en provenance de la réserve de l'eau de l'agglomération de Montréal afin de payer au comptant les services professionnels du consortium SNC-Lavalin / Dessau-Soprin pour le projet de mise aux normes des usines de production d'eau potable (MNU), conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1121613001

CE12 1140

Il est

RÉSOLU :

- 1- de payer à l'étude Norton Rose la somme de 225 000 \$ à titre d'honoraires judiciaires à la suite du jugement rendu en Cour d'appel dans le dossier portant le numéro 500-09-01145-085;

- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à l'étude Norton Rose un chèque au montant de 225 000 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1122463004

CE12 1141

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Ville de Montréal à se désister sans frais de l'action intentée contre la compagnie 9142-4852 Québec inc., dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 500-17-063459-112.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1122463005

CE12 1142

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors Cour pour la somme de 210 000 \$ en capital, intérêts et frais d'une action intentée par Intact Compagnie d'Assurance contre la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à Me Stéphanie Boulianne, du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, un chèque à l'ordre de Intact Assurances Inc. au montant de 210 000 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1125123001

CE12 1143

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la Ville de Montréal à recevoir de l'Administration portuaire de Montréal (APM) la somme de quatre millions de dollars en règlement de plusieurs litiges concernant l'imposition de la taxe d'eau et de services de 2000 à 2007, l'imposition des terrains des jetées à partir de 2011 et les paiements en remplacement d'impôts fonciers pour les exercices 1993, 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003;
- 2- d'autoriser le Directeur principal et Avocat en chef du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à signer le protocole de règlement;

- 3- d'autoriser le Directeur principal du Service des finances et Trésorier à radier tous les soldes de paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) de l'APM de 2010 et antérieurs liés principalement au non-paiement des terrains des jetées, conformément au protocole de règlement.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1121804001

CE12 1144

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le Service des finances à procéder au réaménagement du programme triennal d'immobilisations 2012-2014;
- 2- d'autoriser le virement budgétaire de 61 370 000 \$ à la Direction des transports pour la réalisation d'investissements initialement prévus en 2012;
- 3- d'imputer ce virement conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1125337004

CE12 1145

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 475 214,42 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de dix-huit véhicules Dodge Grand Caravan STX 2012, pour les besoins du Service de police, et ce, conformément à l'entente d'achat contractuelle 693411 intervenue entre la Ville de Montréal et Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) (CG11 0370);
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 40 264,09 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1124472008

CE12 1146

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) » afin de retirer le lot projeté 5 057 738 du cadastre du Québec de l'écoterritoire de la Trame verte de l'Est;
- 2- de ne prévoir aucune condition ou modalité afin d'assurer la transition puisque l'immeuble n'a pas été financé par des revenus d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1124602001

CE12 1147

Il est

RÉSOLU :

- 1- de prendre acte du projet de pétition déposé le 4 juin 2012 aux fins de demander la tenue d'une consultation publique sur l'interdiction de la vente, la possession, la distribution et le commerce des ailerons de requins et de produits dérivés dans la grande région de Montréal;
- 2- de prendre acte de la réponse transmise par le greffier de la Ville le 19 juin 2012 à la personne contact désignée, conformément à l'article 9 de l'annexe B du Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative (05-056).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1123599004

Levée de la séance à 10 h 30

70.001

Les résolutions CE12 1097 à CE12 1147 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Michael Applebaum
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville